



Le Mans, 4 décembre 2007

Résultat du 1^{er} Baromètre des Services à la Personne :

Le recours aux services à la personne améliore la qualité de vie des Français.

Le marché des Services à la Personne a connu un essor formidable depuis quelques années, en particulier depuis le Plan Borloo. Leader en ménage et garde d'enfants depuis 1996, le Groupe O₂, acteur majeur de ce secteur, vient de lancer son baromètre*.

Réalisé par TNS SOFRES, cet outil de mesure répond à un double objectif : mieux comprendre l'évolution des pratiques et des attentes des Français en matière de services d'aide à la vie quotidienne tels que le ménage et le repassage, mais aussi déterminer l'impact du recours à ce type de services sur la qualité de vie des utilisateurs.

A l'heure de la parité, les tâches ménagères restent l'apanage des femmes.

1^{er} constat : à l'heure de la féminisation du travail (taux d'activité supérieur à 81% pour les 25-49 ans, source INSEE 2005), les tâches ménagères restent très largement l'apanage des femmes. 83% d'entre elles, contre seulement 45% des hommes, déclarent laver et ranger la vaisselle tous les jours ou presque. La majorité des femmes (57%) déclarent également faire du rangement tous les jours, contre moins d'un quart des hommes (23%). Enfin, les femmes sont 3 fois plus nombreuses que les hommes à faire le ménage quotidiennement ! (48% contre 14%)

Des privilèges dont elles se passeraient bien, si l'on considère que pour 79% d'entre elles, les tâches ménagères sont avant tout une contrainte à gérer ou une véritable corvée.

En parallèle, le Baromètre révèle un certain degré de mauvaise foi de la part des hommes, qui sont moins nombreux que les femmes à considérer les tâches ménagères comme une contrainte (51% contre 60%). Très certainement parce qu'ils s'en abstiennent bien plus souvent qu'elles : moins de la moitié des hommes (45%) déclarent faire le ménage une fois par semaine ou plus, contre 87% des femmes !

Il reste donc du chemin à parcourir vers la parité homme/femme en matière de tâches ménagères, même si les jeunes en font plus que leurs parents, et les hommes retraités plus que les actifs.

A travers ce baromètre qui sera réalisé 2 fois par an, le groupe O₂ suivra de près cette évolution des mœurs et des mentalités ; mentalités qu'il souhaite contribuer à faire évoluer en se positionnant résolument au côté des femmes qui assument au quotidien un double travail (au bureau puis à la maison).

Les services à la personne sont largement plébiscités par leurs utilisateurs.

94% des personnes qui ont recours à une aide extérieure pour leurs tâches ménagères déclarent que cela améliore leur qualité de vie. Dont 68% pensent que cela l'améliore « beaucoup ».

Pourtant, seuls 34% des non-utilisateurs estiment que le recours à de tels services améliorerait leur qualité de vie. Ce qui montre que trop peu de personnes non-utilisatrices ont encore pris conscience de l'apport qu'auraient les services à la personne sur leur qualité de vie.

D'où l'importance de démocratiser le recours aux services à la personne afin d'encourager le plus grand nombre de Français et Françaises à en bénéficier. Cela passe par 2 actions concrètes : d'une part, communiquer encore plus sur les bénéfices de ces services. D'autre part, rendre accessible financièrement le recours à du travail déclaré en maintenant les avantages fiscaux (ce qui permet d'avoir des prix raisonnables) et en favorisant la diffusion du Chèque Emploi Service Universel (ce qui solvabilise la demande des particuliers).

Par ailleurs, le pouvoir d'achat tient actuellement une place centrale dans les préoccupations des Français, car il représente la capacité de chacun à s'offrir des produits ou services qui permettent d'avoir une vie meilleure. Dans ce contexte et au vu des résultats de ce baromètre, le développement des services à la personne apparaît clairement comme un moyen à privilégier afin de répondre à cet objectif d'amélioration de la qualité de vie des français.

Le travail au noir reste ancré dans les habitudes des Français.

13% des utilisateurs de services d'aide à la vie quotidienne avouent en face à face recourir exclusivement à du travail au noir ! Ce chiffre, déjà élevé, laisse néanmoins penser que le pourcentage réel est probablement nettement supérieur.

Très largement banalisé en France, et plus particulièrement encore dans le secteur des services à la personne, le travail illégal représente pourtant un véritable fléau, pour 3 raisons :

- il fait supporter des risques très importants aussi bien au particulier utilisateur de service, qu'à l'intervenant ;
- il freine le développement de l'emploi salarié du secteur ;
- il entraîne un manque à gagner absolument considérable pour l'Etat.

Face à la relative inertie des pouvoirs publics, pourtant régulièrement alertés par les instances professionnelles depuis de nombreux mois, sur la gravité et l'urgence de la situation, le groupe O₂ a décidé de s'engager, à son niveau et dans la limite de ses moyens, dans la lutte contre le travail au noir.

Cela passe par 3 actions concrètes :

- Fournir des données chiffrées sur le recours au travail au noir dans les Services à la Personne grâce aux prochaines éditions du Baromètre, dont plusieurs questions porteront sur le sujet
- Sensibiliser le grand public sur les risques du travail au noir, grâce à une vaste campagne de communication

- Initier une concertation nationale visant à faire réagir et se coordonner les grands acteurs du secteur (Gouvernement, ANSP, FEPEM, FESP, Associations,...) pour trouver des solutions et ainsi prendre les mesures qui s'imposent.

* 8 questions fermées ont été administrées en face à face au domicile d'un panel de 1000 personnes représentatives de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus par le réseau d'enquêteurs de TNS SOFRES. La première vague a été réalisée les 7 et 8 novembre 2007.

Contact Presse :

Mathilde GARIN

06 15 09 22 47

mathilde.garin@o2.fr